Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau en qualité et en quantité.

Parcelles à risque de transfert : comment Eaux & Vilaine accompagne la profession agricole.

Dans le cadre du Contrat territorial de bassin versant porté par Eaux & Vilaine, l'Unité de Gestion Vilaine Est d'Eaux & Vilaine et la Chambre d'Agriculture de Bretagne mettent en place un dispositif territorial sur la masse d'eau du Semnon amont, permettant de caractériser les risques de transferts de produits phytosanitaires vers l'eau et de proposer des actions visant à les réduire.

Une démarche qui consiste à classer les parcelles selon leur risque, d'échanger avec les agriculteurs et de proposer, le cas échéant, des évolutions de pratiques et des propositions d'aménagements notamment bocagers.

Un dispositif territorial découpé en 2 phases

La démarche comprend 2 phases : une phase terrain avec la réalisation du diagnostic de parcelles à risque de transfert et érosion, et une phase de restitution collective.
Ce travail de diagnostic étant réalisé sur les parcelles situées en Mayenne et Maine-et-Loire, les équipes d'Eaux & Vilaine vous invitent à la présentation des résultats le **jeudi 28 mars 2024, à 14 h, salle communale de Senonnes.**

Un diagnostic de parcelles à l'heure de la restitution

L'objectif de cette réunion est de donner les résultats du diagnostic et d'échanger sur les suites à donner. Pour garantir la réussite de ce dispositif de reconquête de la qualité de la masse d'eau du Semnon Amont, l'engagement de tous les acteurs est nécessaire. Les actions à proposer ne pourront être utiles que si elles se construisent collectivement.

A propos d'Eaux & Vilaine
Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine agit pour l'aménagement et la gestion de la Vilaine et de ses affluents. Chef de file des enjeux liés au bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a pour objet d'impulser et de coordonner la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, de favoriser la gestion équilibrée et durable de l'eau, de concourir à la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Parmi les grandes missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, la préservation de la qualité des milieux, le suivi des poissons migrateurs, la protection du littoral.
+ d'infos sur www.eaux-et-vilaine.bzh/

Contacts Eaux & Vilaine

Juliette Blanchot, Animatrice agricole
06 27 04 12 70
Jocelyn Mazuel, Animateur Bocage
06 35 81 33 12
Aurélie Dréan, Chargée de communication
06 13 71 49 43
aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE